



Inaptitude à mon poste de travail

Par **Maman juju**, le **08/01/2016 à 10:24**

Je suis âgée de 56 ans , 20 ans de plonge dans la restauration . J e viens d avoir mon premier rendez vous MT il m a mis inapte au poste . J ai fait une demandeMF à la CAF avant l avis du MT demande . Je voudrai s avoir se que je dois faire pour ne pas perdre mes droits merci cordialement

Par **morobar**, le **08/01/2016 à 11:22**

Bonjour,
Pour le moment la balle est dans le camp de votre employeur.
Il doit organiser un second rendez-vous avec le médecin du travail afin que l'inaptitude soit confirmée.
Ensuite, soit il procède au licenciement après étude des possibilités de reclassement, soit il vous paie à ne rien faire.

Par **Maman juju**, le **08/01/2016 à 16:16**

Merci d avoir répondu , je vais donc attendre ! Cordialement .

Par **morobar**, le **08/01/2016 à 17:56**

Attendre, mais quoi exactement ?
Normalement vous êtes censée avoir repris le travail.
Quelle est donc votre situation actuellement ?